

Questions et réponses # 1

Pour DDP # 100021631

Q1) En ce qui concerne l'annexe C, partie B, l'EDSC fait-elle référence à la cote de sécurité de l'organisation ou de chaque membre de l'équipe faisant l'objet d'une offre en réponse à la DP ?

a) Dans ce dernier cas, l'EDSC acceptera-t-elle la cote de fiabilité pour le personnel s'il est actuellement en cours à la DESP?

R1) L'EDSC fait référence au niveau de sécurité de fiabilité de chaque membre de l'équipe.

a) Conformément à la partie 6, point 6.1 de la demande de propositions, les ressources proposées par le soumissionnaire doivent avoir le niveau de sécurité de fiabilité requis avant l'attribution de contrat.

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.